

financière. Il surveille toutes les initiatives du gouvernement touchant l'économie et contrôle les facteurs extérieurs qui pourraient influencer sur la performance économique nationale. Le budget fédéral est sa réalisation la plus apparente. Le discours du Budget prononcé par le ministre des Finances passe en revue les comptes de l'État et présente les projections financières pour les exercices à venir, y compris les dépenses, les recettes, les modifications au régime fiscal et les niveaux de la dette. En outre, il incombe au ministre de gérer le Fonds du revenu consolidé.

Ministre responsable :
ministre des Finances

Forêts Canada

Place Vincent-Massey
351, boulevard Saint-Joseph
Hull (Québec)
(Adresse postale : Ottawa (Ontario), K1A 1G5)
Bureaux régionaux : Victoria, Edmonton, Sault Ste Marie, Chalk River, Val d'Or, Rimouski, Fredericton et St. John's.
Renseignements : Ottawa-Hull - (819) 953-2312.

Forêts Canada est formé des directions suivantes : Planification, politique et économique, Industrie, commerce et technologie, Sciences forestières et Développement forestier.

La Direction de la planification de la politique et de l'économique est responsable de l'élaboration des politiques axées sur la régénération des forêts et la recherche et le développement connexes, ainsi que de la planification stratégique et opérationnelle qui guide la gestion du programme. Quant à la Direction des sciences forestières, elle administre la planification, la coordination, l'évaluation et l'élaboration de ses programmes de même que les opérations de recherche et les services techniques du Service canadien des forêts pour faire en sorte que de meilleures connaissances scientifiques et techniques au sujet de la ressource forestière contribuent à une gestion, à une utilisation et à une protection plus efficaces du potentiel ligneux du Canada. Pour ce qui est de la Direction du développement forestier, elle est responsable de la mise en œuvre et de l'administration des ententes fédérales-provinciales en matière de foresterie, de la gestion des terres forestières du gouvernement fédéral, et du développement du marché du travail dans le secteur forestier. Enfin, la Direction de l'industrie, du commerce et de la technologie est responsable de l'ensemble de la recherche et du développement industriel effectués par l'intermédiaire de sociétés d'État, des activités de développement industriel ainsi que

de l'expansion du commerce et des marchés pour les produits forestiers.

Ministre responsable :
ministre d'État (Forêts)

Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Administration centrale
Édifice de la Direction générale
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

Bureaux locaux et détachements : dans toutes les régions du Canada.

Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 993-7267.

À titre de corps policier fédéral, la GRC est chargée de prévenir et de découvrir les infractions aux lois fédérales et de fournir aux ministères et organismes du gouvernement fédéral les services d'enquête et de protection dont ils ont besoin.

Ministre responsable :
solliciteur général du Canada

Industrie, des Sciences et de la Technologie, ministère de l'

Administration centrale
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Bureaux régionaux : Whitehorse, Yellowknife, Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Montréal, Moncton, Halifax, Charlottetown et St. John's.

Bureaux locaux : dans toutes les régions du Canada.

Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 995-8900.

Le mandat du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie est de travailler, de concert avec le secteur privé, la communauté scientifique et les divers niveaux de gouvernement, à la promotion de la compétitivité internationale et à l'excellence industrielle au Canada, de renouveler et de reconstituer notre assise en matière de sciences, de technologie et de production, et de rassembler les talents requis afin de s'assurer que le Canada conservera sa place dans le peloton de tête des nations industrielles. La priorité du Ministère au chapitre de l'élaboration des politiques, des programmes et de la prestation des services, de même que son rôle de porte-parole de l'industrie tant au sein du gouvernement qu'en dehors de celui-ci peuvent se résumer par l'expression AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DU CANADA.